



## Je vend ma maison j'ai 2 hypothèque sur cette maison

Par **touant\_old**, le 11/12/2007 à 15:15

bonjour

je vend ma maison j'ai 2 hypothèque sur cette maison ,

quand je vais signer chez le notaire l'acte de vente. es ce que la levée d'hypotèque ce fait avant ou apres?

et si elle ce fait apres a la signature l'accereur donne le cheque au notaire, es ce que je peut demander au notaire une parti de la somme de la vente si la levée d'ypothèque tarde

merci de votre reponse

Par **Upsilon**, le 11/12/2007 à 20:11

Bonjour !

Vous avez tout a fait raison, la levée de l'hypothèque se fait apres la vente, une fois le prix de la vente percu.

Cette somme reste dans les caisses de l'office afin de purger les droits de vos créanciers. Pour savoir si vous pouvez récupérer une partie du prix avant la purge des hypothèques, il vous faudra appeler votre notaire. Rien ne l'oblige a accepter d'autant plus si les sommes dues sont importantes. Mais ne soyez pas impatient, les levées d'hypothèques sont tout de meme relativement rapides !